

**REUNION DU CONSEIL PASTORAL
du Groupement paroissial de PONT D'AIN
Le mercredi 11 septembre 2024**

Etaient présents :

P. Jean MPONGO, Benoît BOSSU, Pierre-Yves CHAZEAUD, Sylvie DULIEUX, Yvan GAUTHIER, Isabel GONON, Viviane GRAS, Flavie LEVÉQUE, Daniel REVAUD,.

Absents excusés : Sœur Myriam, Adeline BLOY, Evelyne BOLLIET, Jean-Claude TURQUOIS

Temps de prière

Nous confions à l'Esprit Saint nos échanges de cette soirée.

Assemblée générale du Groupement : changement de date

La date proposée initialement était le dimanche 17 novembre. Elle est jugée trop tardive, notamment dans la perspective d'une nouvelle programmation des lieux de messe.

Après délibération :

- Accord pour la nouvelle date : dimanche 20 octobre 2024
- Déroulement envisagé :
 - o Messe à l'église de Pont d'Ain (horaire à préciser, sans doute à avancer)
 - o En salle Jean-Paul II : présentation des comptes et rappel des « évènements essentiels » de l'année 2023-2024 ; présentation des équipes œuvrant sur le groupement ; puis liste des points pour lesquels une décision est à prendre.
 - o Apéritif et repas partagé.
 - o L'après-midi, réflexion en petits groupes sur les questions à trancher présentées le matin. Mise en commun. Décision finale.
- La nouvelle date et l'organisation de l'AG seront à annoncer très rapidement dans la feuille paroissiale.

Avis suite aux messages transmis par M. le Curé (liturgie, annonces, démarche de demande de sacrement)

- La liturgie et les attitudes pendant la messe

En lien avec la démarche jubilaire de 2025 (dans l'Église universelle et dans notre diocèse, 100 ans de la canonisation du Curé d'Ars), il importe de progresser dans ce qui touche à la liturgie : respect de l'espace sacré, de l'autel, de l'ambon... climat favorisant le recueillement et la prière de tous. Bien que la formulation du mot du P. Jean ait pu surprendre certaines personnes, chacun est d'accord sur les principes rappelés ci-dessus.

De ce fait :

- L'accueil se fait sur le parvis ou au fond de l'église ; là des échanges sont possibles
 - Dans la nef, plus de conversations, et respect du recueillement de chacun. Dans la sacristie, garder le silence ou être très discret
 - Autant que possible, se regrouper dans les bancs de devant : cela permet de faire davantage « corps » lors des proclamations (Credo, Notre Père...)
 - Pas de circulations dans le chœur, surtout lorsque la messe est commencée. Les questions techniques doivent être réglées avant.
 - Pour la PU, ne pas quitter l'ambon avant que ne soit dite la prière de conclusion par le prêtre.
 - Ménager un vrai temps de silence après la communion, permettant à chacun d'adorer le Seigneur qu'il a reçu.
 - Ne pas prolonger le chant d'envoi (1 ou 2 couplets suffisent), la sortie des fidèles se faisant aussitôt après que les célébrants sont sortis.
- Les annonces, témoignages et présentations

Pour les annonces, les témoignages et les présentations, il est prudent de se fixer un cadre :

- les témoignages et les présentations se font avant l'ouverture de la messe. On ne

pourra pas les décaler pendant le temps de la parole.

- les annonces : il est bon qu'elles soient inscrites sur la feuille paroissiale et lues avant l'offertoire.

- Les demandes de sacrements (baptême, mariage)

Il est important de faire comprendre que les sacrements ne sont pas des prestations de service ! Ils sont don de Dieu, en lien avec la source et le sommet de la vie chrétienne : la messe.

M. le Curé souhaite que les couples qui demandent un sacrement soient invités à choisir deux messes où ils participeront parmi celles qui figurent dans le « 32 clochers ». Ils se signaleront au célébrant ou au diacre, qui les présentera à la communauté. Au sein de celle-ci, pendant la messe, des personnes pourront (discrètement) les accompagner et leur expliquer les gestes et attitudes.

Le CPP demande que soit à leur disposition (et à celle de tous ceux qui découvriront la messe, quelles que soient les circonstances) un dépliant qui indique le déroulement, les prières, les gestes... Prévoir pour ce document un langage simple, compréhensible de tous.

Après que ces familles s'inscrivent (et donc que leur adresse soit connue) encourager les membres de la communauté qui habitent le même lieu à les contacter, se présenter à eux comme chrétiens, le cas échéant les inviter à manger si « le courant passe ».

Célébrer un baptême de petit enfant durant la messe ? Il est bon de proposer cela aux parents, mais sans obligation. La question peut d'ailleurs être posée (ou reposée) lors des rencontres de présentation au baptême, là où l'animateur peut discerner si telle ou telle famille peut en tirer profit dans son chemin de foi.

Les parents des enfants du caté sont parfois intéressés par un rappel des bases de la foi chrétienne : on peut prévoir de les prendre en parallèle à la rencontre proposée aux enfants (nécessite donc deux animateurs, un pour les enfants, un pour les parents), ou bien de ménager un temps en fin de séance de caté, en présence des parents, avec quelques enfants qui s'expriment sur ce qu'ils ont retenu, un chant, et le temps de prière final vécu par tous.

Retour de ce qui a été vécu à la journée de rentrée diocésaine (31/08)

10 personnes au total de notre groupement étaient présentes (ainsi que 5 personnes du groupement de Villereversure ; pas de représentant de Marboz et de Coligny). D'autres auraient voulu participer mais en ont été empêchés pour diverses raisons.

Parmi les participants, une mise en commun des apports de cette journée (intervention de notre évêque et témoignage de 5 paroisses) a été faite le 10 septembre au soir. Il en résulte notamment :

- Une insistance sur le rôle positif d'une équipe d'accueil, qui vive en elle-même une belle fraternité et qui se réunisse avant la messe pour prier ensemble (à partir des textes du jour par exemple), régler les questions matérielles, en proposant aussi de l'aide aux sacristains-sacristines (choix des lecteurs par exemple).
- La proposition de repas partagés réguliers après la messe (par exemple le 3^{ème} dimanche du mois ; nécessite un lieu fixe pour les messes du dimanche, voir ci-après).
- La nécessité de continuer à accompagner les catéchumènes après qu'ils aient reçu les sacrements (on peut généraliser : contacts à garder par exemple avec les couples qui se sont mariés dans l'année...)
- L'importance de la collaboration avec les autorités civiles (exemple d'Ambérieu ou de Pont de Veyle où les maires ont été associés pour les initiatives missionnaires).

Nouvelle proposition de programmation des messes

M. le Curé a suggéré de mettre en place un lieu fixe pour la messe dominicale de 10h45 : ce ne peut être que Pont d'Ain, lieu doté de la salle paroissiale la plus grande et la mieux équipée, et lieu de résidence du curé et du vicaire.

Cette proposition est retenue par le CPP.

Reste à définir un principe pour le choix des autres lieux ou horaires des messes.

La solution suivante (à proposer en AG le 20 octobre) fait l'objet d'un large accord :

- Messes du samedi soir (18h) qui « tournent » entre les 8 autres « grandes églises » (qui peuvent être chauffées l'hiver) : Poncin, Jujurieux, St Jean-le-Vieux, Cerdon, St Martin du Mont, Priay, Neuville, Druillat.

- Pas de messes du dimanche à 9h l'hiver (du 1/11 au 30/03)
- L'été, messes à 9h dans toutes les églises du groupement, par rotation ; pour la messe de la fête patronale de chaque lieu, une messe du dimanche à 10h45 est proposée en parallèle à celle de Pont d'Ain, ce qui nécessite donc de solliciter 2 prêtres). Idem pour les messes « de Ste Cécile » avec participation des harmonies.

On veillera à ce que le programme des chants s'unifie peu à peu entre les différents lieux.

Questions diverses

- Un couple « loge » sous le pont de Pont d'Ain depuis que le toit de leur maison s'est effondré. Le secours catholique et la mairie sont avertis. On recherche de manière urgente une solution.
- La question du terrain en friche situé près du château de Pont d'Ain, qui appartient au diocèse : Isabel, avec Thierry, proposent que plusieurs personnes de notre paroisse participent à un contact avec des associations de Lyon le 27 septembre, en vue d'un projet qui émerge : création d'un jardin partagé, espace géré par la LPO, lieu de promenade pour les gens du quartier, plantation d'arbres anciens...
- Messe de Ste Cécile à St Martin du Mont : est-ce possible de la reporter au samedi 23 novembre (Flavie prend contact)
- La chapelle de l'Orme est l'objet d'un projet contestable aux yeux de la paroisse, et sans concertation avec l'association qui gère la chapelle depuis 30 ans. Flavie propose un projet de lettre à signer par M. le Curé, à destination des initiateurs de ce projet.

La rencontre se termine par la récitation de l'office des complies.

Prochaine rencontre du Conseil Pastoral : le mercredi 20 novembre, à 20 heures, salle Jean-Paul II de Pont d'Ain.